

JP ROLLIN

Croissance de raison

01

À Guérens, dans l'Ain, les Transports JP Rollin développent une activité généraliste régionale et interrégionale, très axée sur le centre de la France. Ils s'appuient sur des démarches qualité et CO₂ structurantes pour une PME. Objectifs : une croissance « raisonnable ».

encore plus ? Compliqué, admet Jean-Paul Rollin. Nous prêtons attention à tout, le kilométrage à vide comme les accrocs dans les bâches qui altèrent la prise au vent. Il faut entretenir le matériel, contrôler, maîtriser... À cette fin, l'entreprise possède, à Guérens, une cuve pour le carburant et son propre garage.

ALLER DANS LE DÉTAIL

Chaque détail compte, comme dans la démarche qualité et sécurité de type SQAS qu'a engagée la PME, début 2014, et qui l'a conduite, en janvier 2016, à passer un audit renouvelable trois ans plus tard. « Nous avons investi 20 000 € dans le processus, relève Eddy Filippi, responsable administratif et financier. Nous devons faire respecter nos protocoles de sécurité, tant en interne que par nos sous-traitants. Puis, ensuite, il faut faire vivre la démarche sur le long terme » ! Sécurité oblige, complète Jean-Philippe Rollin, directeur général de l'entreprise, fils de Jean-Paul, « nous n'utilisons pas de pneus rechapés et nous soignons le confort des conducteurs, avec frigo à bord, chauffage-climatiseur, Bluetooth ». Dans l'esprit du responsable financier, ces efforts conséquents accompagnent en retour la croissance de l'entreprise : « Ces procédures nous ont permis de prendre du recul sur le quotidien, dit-il, de mettre en place des outils comme le document unique, les entretiens annuels, des fiches de postes, de mieux accueillir de nouveaux salariés. Nous avons mieux cadré l'activité. Et ce travail est intervenu au bon moment dans l'histoire de l'entreprise. » Au bon moment ? C'est-à-dire dans une période de croissance marquée, qui a vu un doublement du chiffre d'affaires entre 2006 et 2016, de près de 2,6 M€ à quasiment 5 M€. Auparavant, les transports JP Rollin ont longtemps été une entreprise artisanale dirigée par un amoureux de la route. Jean-Paul Rollin avait en effet résolument choisi ce métier, en 1981, alors que son père voulait qu'il lui succède comme chaudronnier. « J'avais envie de voyager au lieu de m'enfermer ! », ré-

sume-t-il. Sous-traitant en transport international, il reste seul pendant 18 ans, parcourant les routes d'Europe jusqu'au Moyen-Orient, se spécialisant dans l'Italie pour des grands comptes comme All Transport, Calbersson, Alloin, Italexpress.

DES CLIENTS EN DIRECT

Vers 1999-2000, Jean-Philippe, son fils, le rejoint avec un autre salarié, puis six autres en 2002. L'entreprise devient alors une SARL avec deux cogérants, Jean-Paul et Jean-Philippe (elle est aujourd'hui une SAS, appartenant à 95 % au père, 5 % au fils). Mais le vrai tournant se produit vers 2005-2006, lorsque les Transports JP Rollin, qui n'avaient jusque-là aucun local, louent un dépôt à Villefranche-sur-Saône et, surtout, acquièrent les Transports Brenner. La TPE leur apporte quatre camions et leur premier client direct, Bayer. Tout change alors pour les transporteurs. Experts de l'Italie et de la Grande-Bretagne, ils se recentrent sur le marché national. Spécialistes de la sous-traitance, ils gagnent des clients directs, qui représentent aujourd'hui 70 % du CA. « Quitter

la sous-traitance, juste avant 2000, nous a permis de mieux résister à la crise, se félicite Jean-Paul Rollin. Les relations directes avec les clients nous apportent une plus-value énorme. Comme nous connaissons mieux leurs besoins, nous nous adaptons plus facilement à eux. Nous innovons, ce qui nous démarque de la concurrence. » Jean-Paul Rollin aime citer le fabricant de fenêtres Novelis (12 % du CA de l'entreprise), pour lequel il a adapté des véhicules et imaginé une solution dédiée (voir encadré).

Fort de cette nouvelle dynamique commerciale, l'entreprise s'est développée. Elle acquiert une nouvelle petite société en 2010, puis des locaux à Guérens où elle s'installe, pour un investissement global (achat et aménagement) de 1M€. Ce site unique, à proximité de l'A6, compte un entrepôt de 1 000 m² et 10 000 m² de stockage extérieur. « Ces surfaces nous permettent de proposer des solutions plus complètes, note Jean-Philippe Rollin. Nous stockons par exemple des murs antibruit pour Duperret, un client négociant ». Après le ralentissement dû à la crise en 2008-2009, les Transports JP Rollin ont retrouvé une croissance ré-

gulière de 4 % par an les trois dernières années. L'entreprise a dégagé un bénéfice de près de 400 000 € en 2016, avec une activité de transport (99 %) très diversifiée, une quarantaine de clients de tous les secteurs : alimentaires, industriels (tel le chaudronnier Frisquet, Continental ou SKF France), déchets à enfouir (Quinson Fonlupt), transport de matières dangereuses (tous les chauffeurs ont l'attestation ADR)... La moitié de l'activité (avec dix camions, deux conducteurs détachés) s'opère dans le centre de la France, pour des livraisons quotidiennes en TMD, marchandises générales, palettes... La PME maintient quelques liaisons avec l'Italie, une régulière vers l'Espagne et de l'affrètement (8 % du CA).

L'avenir ? « Nous comptons effectuer davantage de transport exceptionnel, pour des pièces de chaudronnerie ou des bungalows notamment, explique Jean-Philippe Rollin. Nous avons d'ailleurs acheté, à cette fin, une semi extensible à 20 mètres. Et nous venons juste de louer 1 500 m² de stockage à Guérens, à côté de notre site. Nous avons bien l'intention de développer le transport régional et la logistique de proximité pour des PME ». Toutefois, s'empresse d'ajouter Jean-Paul Rollin, « en sachant raison garder. En cultivant la qualité et en surveillant, mois par mois, notre comptabilité et nos marges ». ♦ FLORENCE ROUX / Pleins Titres

Obtenir le label Objectif CO₂ ? Un sacré défi que se lancent cette année les Transports JP Rollin, PME d'une quarantaine de salariés à Guérens (Ain). Pour l'instant, seuls 44 transporteurs en France ont obtenu le précieux sésame qui atteste, audit à l'appui, d'une réduction des émissions de CO₂. Pourtant, ce travail, parallèle à une démarche qualité de type SQAS (Safety and Quality Assessment Systems), s'avère aussi structurant qu'il est complexe : il permet d'affiner méthodes et outil de travail.

« Depuis 2011, nous avons signé deux chartes CO₂, explique Jean-Paul Rollin, président de l'entreprise de transports généralistes. Mais le label va au-delà du déclaratif. Il nous oblige à construire des outils pour passer l'audit. » Déclaratives, les deux chartes se sont malgré tout traduites par des actes et des résultats concrets. Outre le renouvellement systématique du parc en Euro 5, puis 6, les dirigeants ont incité leurs 37 conducteurs à réduire leur vitesse. Ils ont aussi équipé leurs véhicules de jupes latérales pour gagner en aérodynamique, doté les roues d'essieux auto-suiveurs. Résultat : des pneus préservés jusqu'à 300 000 km (au lieu de 200 000), une baisse de 4 % des émissions entre 2012 et 2014 ainsi que 8 % de consommation de carburant en moins depuis 2013. Avec la deuxième charte, l'objectif visé s'établit à - 8 % pour fin 2017. « Diminuer

→ REPÈRES

- Siège : Guérens (01)
- CA 2016 : 4,98 M€
- Résultat : 400 k€
- Effectif : 43 salariés dont 37 conducteurs
- Flotte : 31 tracteurs et 31 semi, 5 porteurs
- Activités : location de véhicule avec chauffeur (50 %), transport régional et interrégional de marchandise générale, transport de matières dangereuses et de déchets (en fond mouvant) transport de céréales en fond mouvant (en benne céréalière)



De gauche à droite, les deux JP Rollin, Jean-Philippe et Jean-Paul, ainsi qu'Eddy Filippi, directeur et président, responsable administratif et financier.

L'INNOVATION DÉDIÉE

Pour Novelis, fabricant de fenêtres en aluminium et PVC, les Transports JP Rollin ne se sont pas contentés de mettre à disposition une équipe dédiée de cinq conducteurs : ils ont innové. « Nous sommes partis de leur besoin de livrer des fenêtres sur les chantiers, sur des terrains parfois accidentés, explique Jean-Paul Rollin. Ensemble, nous avons réfléchi à la mise en place sous le camion d'un transpalette électrique tout terrain ». L'outil, fabriqué par la société Transmanut, à Vineuil (41), apporte plus de sécurité aux conducteurs qui livrent et à la marchandise fragile. C'est encore pour l'entreprise qu'une fois par mois, le président reprend la grande route et gère lui-même des livraisons en Corse. « Cela permet de livrer sans rupture de charge avant la traversée, dit-il. Et, donc, d'assurer un maximum de sécurité au chargement ». Toujours dans le même souci de protéger les précieuses fenêtres, les camions ont été équipés de bandes de Teflon® latérales. F. R.